

**Alzheimer**

PLAN 2008 > 2012



**L'ENGAGEMENT  
DE TOUS**

Colloque national Hébergement des malades jeunes  
Lille 16 mai 2011

**Aspects médico-sociaux et administratifs  
de l'hébergement des personnes jeunes  
atteintes de maladie d'Alzheimer  
ou maladie apparentée (MAJ)**



CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE

MALADES ALZHEIMER

JEUNES

Thibault Rousselot

# Constat



- Peu de personnes jeunes hébergées en structure, principalement en EHPAD, ce qui pourrait paraître *a priori* inadapté.
- Absence d'établissement « type » pour l'hébergement de ce public



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Objectifs



- Vérifier une des hypothèses pouvant expliquer le faible nombre de patients jeunes en établissement : recours à des structures frontalières
- Connaître le profil des malades jeunes et le ressenti des équipes prenant en charge un ou plusieurs malades jeunes, en visitant sur place les établissements
- Etudier la réponse apportée aux patients jeunes et leur famille dans les différents départements français



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Trois études



- Enquête auprès des établissements frontaliers Belges
- Analyse du profil des malades jeunes déclarés hébergés par les structures enquêtées dans le Nord-Pas de Calais, du nombre de personnes atteintes de MAMA et étude des structures les prenant en charge.
  - Etude complémentaire de l'enquête quantitative en Nord – Pas-de-Calais
- Étude auprès des conseils généraux



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011

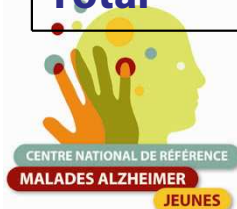


# Enquête établissements frontaliers



- Juin 2010 - octobre 2010, relance en juillet 2010.
- Liste des établissements obtenue par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tourcoing

<b>Etablissements</b>	Nombre d'Établissements <b>Contactés</b>	Nombre de <b>réponses</b>	<b>Taux</b> de réponses	Personnes MAJ <b>originaires de France</b>	Personnes MAJ <b>originaires de Belgique</b>	<b>Personnes MAJ total</b>
Pour <b>PA</b>	36	12	33%	1	3	4
Pour <b>PH</b>	60	18	30%	0	0	0
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>30</b>	<b>31%</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011





# Visite des structures hébergeant des personnes jeunes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Objectifs



- Recenser parmi les personnes de moins de 60 ans identifiées comme souffrant de syndrome démentiel, les personnes hébergées à cause d'une MAMA (Maladie d'Alzheimer ou Maladie Apparentée)\*, dans les établissements du N-PdC suivants :
  - EHPAD
  - MAS, FAM
  - Établissements psychiatriques
- Analyser le vécu de la prise en charge de ce public auprès du personnel soignant, médical et administratif.



\* Maladies d'Alzheimer, Démences Fronto Temporales (DFT), Démences à Corps de Lewy (DCL), Démences Vasculaires (DVa)

Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Méthode



- Enquête CNRMAJ – FMA, N-PdC :
  - 63 établissements
  - 187 personnes présentant un syndrome démentiel
- Contact par courrier
  - Présentation de l'enquête CNRMAJ
  - Précisions sur le diagnostic des personnes jeunes
- Contact téléphonique
  - Informations sur le diagnostic
  - Si diagnostic de MAMA et prise en charge spécifique, prise de RDV.



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Méthode



- Déplacement **sur site** et **entretien semi-structuré** portant sur les différents aspects de la prise en charge des personnes MAJ.

Rencontre avec :

- Le **directeur** d'établissement
- Le **médecin** coordonateur
- Au moins un membre du **personnel soignant** prenant en charge habituellement la personne jeune MAMA



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Données recueillies



- Données relatives aux personnes MAJ
  - Suivi de la personne
  - Durée d'évolution de la maladie avant l'entrée en établissement
- Données relatives à l'établissement
  - Hébergement temporaire / accueil de jour
  - Mise à disposition de locaux particuliers
  - Activités sportives
  - Freins à l'admission en établissement
  - Limite du maintien dans l'établissement
  - Intervention de bénévoles



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Données recueillies



- **Prise en charge des personnes MAJ**
  - Formation des équipes
  - Ressenti des équipes concernant les besoins des personnes MAJ
  - Difficulté de prise en charge des personnes MAJ
- **Accompagnement des familles/aidants des personnes MAJ**
  - Mise en place de pratiques spécifiques
  - Personne identifiée à l'écoute des familles/aidants



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats



## Établissements d'hébergement pour Personnes Handicapées



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Résultats Établissements PH



- **193 établissements** ont reçu le questionnaire initial de l'enquête sur les lieux de vie des personnes <60 ans.
- 142 établissements ont répondu au questionnaire (**73,6%**), représentant 5033 places
- **23 établissements** hébergent **69 personnes <60 ans** atteintes d'un **syndrome démentiel** (1,37%)
- **3 établissements visités** après prise de contact
- **Aucun établissement n'héberge actuellement de personne atteinte de MAMA**



## Personnes atteintes de MA en structure PH



- **Personnes <60 ans atteintes de maladie d'Alzheimer et de Trisomie 21**
  - Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
  - Problèmes soulevés
    - Formation du personnel sur les MAMA
    - Adaptation des locaux pour les personnes
- **Secteur adapté pour la prise en charge des personnes MAJ ?**
  - Long délai d'admission
  - Peu de formation des équipes



# Résultats



## Établissements d'hébergement pour Personnes Agées



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Résultats Établissements PA



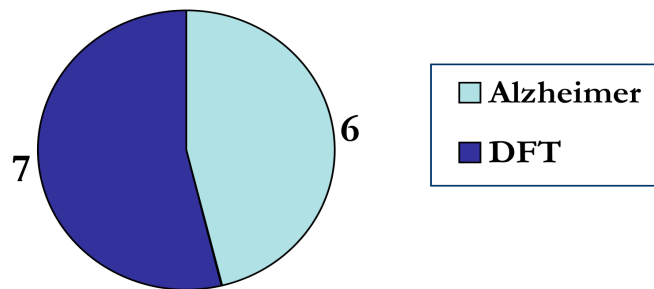
- **532 établissements** ont reçu le questionnaire initial de l'enquête sur les lieux de vie des personnes <60 ans
- 410 établissements ont répondu au questionnaire (**77,1%**), représentant **28 799 places**
- 29 Établissements hébergent **53 personnes <60 ans** atteintes d'un **syndrome démentiel** (0,18%).
- **9 établissements visités** après prise de contact
- **7 établissements hébergent actuellement 13 personnes atteintes de MAMA, dont 7 dans un EHPAD avec une grande expérience de prise en charge des personnes MAJ.**



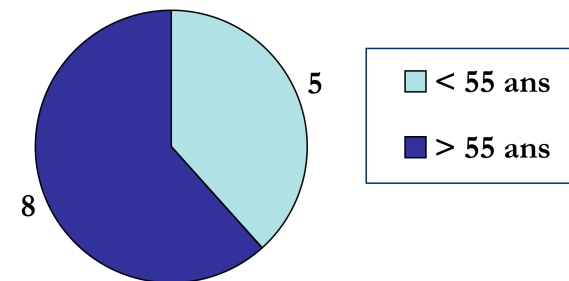
# Résultats Etablissements PA



Distribution diagnostique  
des personnes MAJ



Nombre de personnes MAJ par  
tranche d'âge



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



L'ENGAGEMENT  
DE TOUS

# Résultats Etablissements PA



- **Suivi de la personne**
  - 12 personnes MAJ sur 13 hébergées sont connues par un CM ou un neurologue libéral.
    - Le cas de non suivi se trouve en milieu rural
- **Hébergement temporaire et accueil de jour**
  - Hébergement temporaire : 6
  - Accueil de jour : 2



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Résultats Etablissements PA



- **Durée de l'évolution de la maladie avant l'institutionnalisation (n=13) :**
  - **2,8 ans  $\pm$  1,7**
- **Lieu de vie antérieur :**
  - **Domicile, prise en charge par le conjoint**
  - **Accueil de jour et hébergement temporaire**
    - Temps d'adaptation à la vie en établissement pour la personne MAJ et sa famille/aidant
    - Temps pour effectuer une demande de dérogation d'âge au Conseil Général



# Résultats

## Etablissements PA



- **Stade de l'évolution de la maladie au moment de l'entrée en établissement**
  - 6/7 établissements : **stade avancé**, ou fin de vie.
- **Mise à disposition de locaux particuliers pour la prise en charge des personnes MAJ**
  - 1/7 : locaux sécurisés
  - doublé d'une prise en charge spécifique des personnes



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats Etablissements PA



- **Sorties et activités sportives**
  - 1/7 : activités sportives.
    - Présence de grands espaces permettant aux personnes MAJ de s'exprimer physiquement
  - 6/7 : gymnastique douce
    - 6/13 personnes MAJ sont à un stade très avancé de la maladie et ne souhaitent, ou ne peuvent pas physiquement faire du sport.



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats Etablissements PA



- **Freins à l'admission en établissement (1)**
  - 6/7 : **refus des personnes avec troubles du comportement** trop importants, (danger pour elles-mêmes ou pour les autres résidents)
  - Les personnes atteintes de **dégénérescences fronto-temporales** sont presque systématiquement refusées en EHPAD « classique »



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats Etablissements PA



- **Freins à l'admission en établissement (2)**
  - 4/7 : difficultés relatives aux **dérogations d'âge**
    - Délais trop longs quand demande effectuée en urgence
    - Difficultés pour obtenir tous les documents demandés et manque d'information des personnes concernées.
    - Pas de difficultés majeures si demande de dérogation anticipée sur la demande d'hébergement (2 à 4 mois) et que la personne est correctement informée.



# Résultats Etablissements PA



- **Interventions de bénévoles**

- 3/7 : **Intervention** de bénévoles pour la prise en charge des personnes MAJ
  - Sollicitations pour les activités proposées aux personnes âgées (chant, animations ou les cérémonies religieuses).
  - Prise en charge des personnes MAJ en cas de participation aux activités.
- 4/7 : **Refus** des bénévoles suite à des expériences malheureuses avec les personnes MAJ (communication inadaptée aux personnes jeunes)



# Résultats Etablissements PA



- **Formation des équipes**

- 6/7 : formation sur la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
  - Un établissement : formation spécifique sur les personnes MAJ., en collaboration avec le CMRR.
- 1/7 : formation sur l' « Humanitude »
- Formations dispensées par des organismes extérieurs ou les organismes gestionnaires des établissements pour les établissements privés



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats

## Etablissements PA



- **Ressenti des équipes**
  - Besoins exprimés par la personne MAJ
    - 6/7: Besoins des résidents jeunes ressentis comme différents de ceux des résidents âgés
  - Satisfaction de ces besoins
    - 3/7 : Satisfaction de ces besoins
      - Manque de moyens humains et logistiques.
      - Difficultés de mise en œuvre d'une activité pour un seul résident de l'établissement.



# Résultats Etablissements PA



- **Difficultés de prise en charge**

- Difficultés médicales

- 6/7 : absence de difficultés médicales majeures pour la prise en charge des personnes MAJ.
      - Contrairement à la prise en charge de personnes DFT, la prise en charge des personnes jeunes à un stade évolué de la maladie d'Alzheimer s'apparenterait à la prise en charge des personnes âgées.



# Résultats Etablissements PA



- **Difficulté de prise en charge**
  - Difficultés relationnelles entre les résidents
    - 6/7 : **Absence** de difficultés de relations entre les résidents
      - Instinct « maternel » développé certaines personnes âgées envers les personnes MAJ
      - Cas d'une personne MAJ source de tensions entre les résidents pour un établissement.



# Résultats Etablissements PA



- **Durée du séjour de la personne MAJ**
  - 7/7 : **Fin de vie** envisagée au sein de l'établissement
    - Souhait des familles qui ne désirent pas perturber leur proche par de multiples changements d'établissements
    - Souhait des soignants qui lient des liens particuliers avec la personne MAJ



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats

## Etablissements PA



- 4/7 : **La prise en charge d'un tel public apporte un aspect positif à l'établissement.**
  - Le mélange des résidents permet à l'équipe de changer de mode de prise en charge
  - Prise en charge enrichissante pour l'équipe
- Mais :
  - **Évolution rapide de la perte d'autonomie difficilement vécue** par les équipes au sein des EHPAD « classiques »
    - **Besoin de soutien** de la part des équipes
    - **Formation indispensable** pour la prise en charge des personnes MAJ



# Résultats

## Etablissements PA



- **Mise en place de pratiques spécifiques pour les familles des personnes MAJ**
  - 1/7 : Pratiques spécifiques pour les familles
    - Formation des aidants selon les pathologies (MA ou DFT)
    - En collaboration avec France Alzheimer et le CMRR
  - Pour les autres cas, prise en charge des familles de personnes MAJ identique à celle des familles des personnes âgées



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats

## Etablissements PA



- **Mise en place de pratiques spécifiques pour les familles**
  - Tous les établissements ont une personne identifiée pour l'écoute des familles et répondre à leurs interrogations.
    - En majorité : Psychologue ou médecin coordonateur
    - Directeur pour deux établissements
  - Rôle de la personne référente:
    - Informer, réconforter, rassurer les familles et les proches des personnes MAJ.
    - Travailler l'acceptation de la maladie et de la prise en charge dans un établissement pour personnes âgées.



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats Etablissements PA



- **Prise en charge des familles/proches**
  - 2/7: Possibilité de logement pour les familles éloignées
    - la moitié des proches des personnes actuellement en établissement s'occupent encore régulièrement de leur parent jeune
  - Peu de visites des enfants jeunes des personnes institutionnalisés.



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats

## Etablissements PA



- **Prise en charge des familles/proches**
  - Accueil des familles/proches des personnes MAJ identique à celui des familles/proches des PA
    - Partage des repas
    - Visite des personnes durant les horaires convenus lors de l'entrée de la personne en institution. Deux établissements permettent des visites à toute heure, dans la limite de ne pas perturber le bon fonctionnement du service.
    - Participation aux activités
  - Hébergement possible au chevet de la personne pour les cas de **fin de vie**



# Résultats



## Etablissements Publics de Santé Mentale



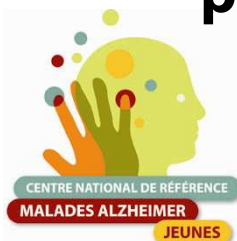
Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats EPSM



- **27 établissements** ont reçu le questionnaire initial de l'enquête sur les lieux de vie des personnes <60 ans
- 25 établissements ont répondu au questionnaire (**92,6%**), représentant **2 217 places**
- 11 Établissements hébergent **65 personnes <60 ans** atteintes d'un **syndrome démentiel** (2,93%)
- 5 établissements visités après prise de contact
- **3 établissements hébergent actuellement 7 personnes suite à une MAMA**

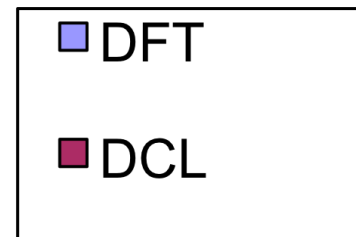
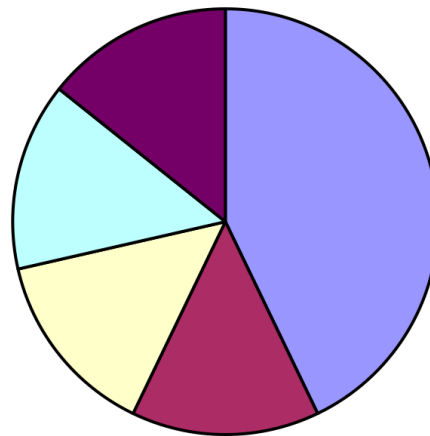


Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats EPSM

## Répartition diagnostique (n=7)



# Résultats EPSM



- **Suivi de la personne**
  - Dans tous les établissements visités, les personnes MAJ sont suivies par un spécialiste ou un centre mémoire
  
- **Durée d'évolution de la maladie avant l'institutionnalisation (n=7) :**
  - **3,5 ans** (*données pour 2 établissements sur 3*)



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats EPSM



- **Hébergement temporaire et accueil de jour**
  - Uniquement temporaire
- **Mise à disposition de locaux particuliers**
  - Non
- **Sorties et activités sportives**
  - 1/3 : activités sportives pour les patients
  - Peu d'activités stimulantes proposées aux personnes MAJ



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats EPSM



- **Motif de l'admission en établissement**
  - 2/3 : refus de prise en charge par les EHPAD des personnes MAJ
  - 1/3 : par manque d'information sur les autres types de structures possibles
- **Intervention de bénévoles**
  - Non



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats EPSM



## • Formation des équipes

- Tous les établissements déclarent être formés à la prise en charge des MAMA
- Formations sur les démences et la gestion de crise

## • Ressenti des équipes

- ✓ Pas de difficultés médicales par rapport à ce public
- ✓ Pas de difficultés relatives à l'âge des personnes
- ✓ 1/3 : les personnes jeunes expriment des besoins spécifiques, différents de ceux des autres patients
  - Aucun établissement ne satisfait ces besoins
- ✓ Difficultés relationnelles entre les patients
  - **Cohabitation difficile entre certaines patients atteints de pathologies différentes**



# Résultats EPSM



## • Durée du séjour de la personne MAJ

- 1/3 : héberge jusqu'à la **fin de vie** (Les établissements psy n'ont pas pour vocation de garder les personnes jusqu'à la fin de vie)
  - **Gestion de crise:** une fois la personne stabilisée  
→ retour au domicile/ institution
  - Le **temps nécessaire** pour trouver un établissement d'accueil adapté à la prise en charge des MAJ suite à leur passage en psychiatrie,
    - Délai long, notamment par manque d'information sur les structures.



# Résultats EPSM



- **Mise en place de pratiques spécifiques pour les aidants**
  - Non
- **Identification d'une personne à l'écoute des familles/proches des personnes MAJ**
  - 2/3 : présence d'une personne à l'écoute des familles/proches.
- **Prise en charge des familles/proches**
  - 1/3 : mise à disposition d'un logement pour accueillir et loger les familles éloignées.



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Comparaison établissement PA/ établissement psychiatrique



	Établissement PA	Établissement psychiatrique
<b>Entrée en établissement</b>	- Dérogation - Coût important (à partir de 53 à 64€/jour)	- Pas de dérogation - Absence de coût pour patients/familles
<b>Durée de l'hébergement</b>	- Fin de vie	- Gestion de crise - Temps pour trouver un établissement adapté
<b>Formation</b>	- MAMA - Humanitude	- Démences - Gestion de crise
<b>Vie sociale</b>	- Animations stimulantes - Organisation de sorties	- Cohabitation difficile entre les personnes - Manque d'animations
<b>Familles/ aidants</b>	- Possibilité de visiter la personne pour tous	- Entrée interdite aux < 15 ans - Pas de pratiques spécifiques pour les familles

# Conclusions

## Etude des établissements du Nord-PdC



- Très peu de personnes MAJ actuellement hébergées dans le N-PdC : 20 personnes sur 4,02 millions d'habitants
- Manque de formation spécifique en EHPAD (un établissement sur 7 est formé)
- Difficultés de cohabitation entre patients en EPSM
- Difficultés relatives à l'âge en EHPAD
  - Relation soignant-soigné
  - Dérogation d'âge



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011





# Enquête auprès des conseils généraux sur la réponse à la demande d'hébergement des malades jeunes atteints de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Aides financières ou matérielles proposées aux personnes MAJ en fonction de leur reconnaissance administrative



- Changement de situation administrative dès 60 ans
  - Personne < 60 ans : Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**)
    - Demande de prestation auprès de la Maison Départementale Pour Personnes Handicapées (MDPH)
    - Evaluation du taux de handicap de la personne
    - Prestation très complète lorsque la personne est hébergée à son domicile (aides humaines, matérielles, aménagement du logement, aide animalière...)
    - Possibilité de percevoir la PCH jusqu'à 75 ans si les troubles ayant engendrés la prestation ont débuté avant 60 ans
    - **Prestation qui diminue fortement (10% restants) si la personne est hébergée en établissement**



## Aides financières ou matérielles proposées aux personnes MAJ en fonction de leur reconnaissance administrative



- Changement de situation administrative dès 60 ans
  - Personne > 60 ans : Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**)
    - Demande d'allocation auprès du Conseil Général
    - Prestation très utile pour financer une partie de l'hébergement en EHPAD
    - Possibilité de demander une dérogation d'âge aux Conseils Généraux pour les personnes de moins de 60 ans



# Rappel financement EHPAD



- Financement des établissements :
  - Absence de prise en compte des - 60 ans dans le Pathos Moyen Pondéré (PMP) qui détermine le forfait soins de l'établissement



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Objectifs



- **Principale** : Connaître le nombre de dérogations d'âge accordées depuis 1 an par les conseils généraux des départements métropolitains aux personnes MAJ <60 ans pour leur permettre d'entrer en EHPAD
- **Secondaire** : Recueillir des informations sur les modalités d'obtention des aides à l'hébergement en structure, le cas échéant



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



## Méthode



- Contact par téléphone avec les personnes responsables des dérogations d'âge au sein des conseils généraux dans les 95 départements de la France métropolitaine, hors Corse, entre octobre 2010 et mars 2011
- Question posée : *Nombre de dérogations d'âge accordées à des personnes MAJ, et le cas échéant, procédure, délai et le type de dérogation*
- Recherche du nombre de personnes MAJ bénéficiant d'une dérogation d'âge pour l'entrée en EHPAD



## Résultats



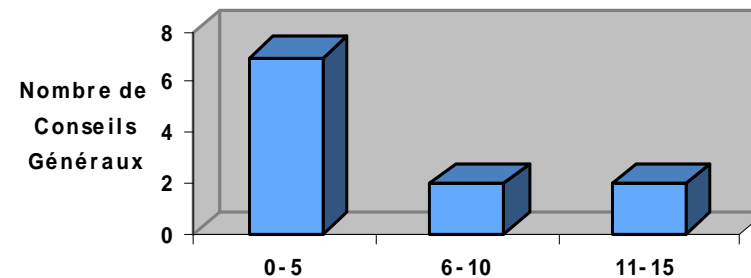
- **95 Conseils Généraux** contactés
- **11** (11,6%) Conseils Généraux ont recensé le nombre de personnes MAJ hébergées en EHPAD
- **47 dérogations d'âge** ont été accordées pour l'hébergement de malades jeunes en EHPAD
- **84 Conseils Généraux ne comptabilisent** pas le nombre de personnes MAJ hébergées, ou ne peuvent pas retrouver leur trace.
  - Beaucoup de Conseils Généraux préfèrent s'en référer à l'ARS ou aux associations
- Difficultés pour entrer en contact avec les personnes compétentes
  - Moyenne de 6 contacts par Conseil Général



# Résultats



- **Nombre de dérogations d'âge accordées pour l'entrée en EHPAD de patients atteints de MAMA ( 11 départements ayant répondu).**



Nombre de dérogations pour les personnes MAJ



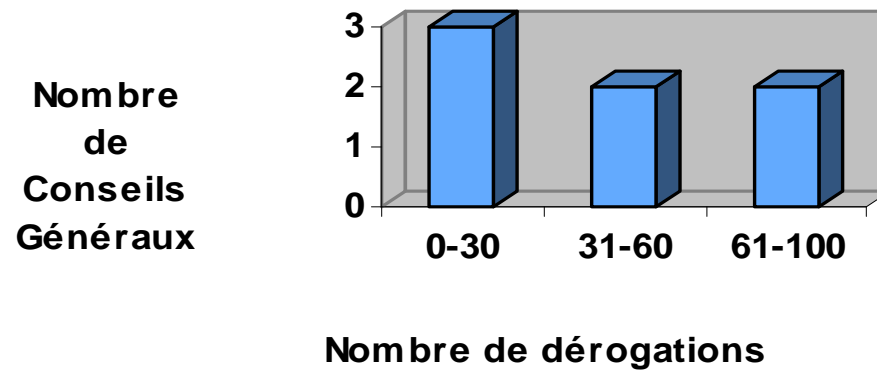
Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats



- **Nombre de dérogations d'âge accordées pour l'entrée en EHPAD toutes pathologies confondues sur les 7 départements ayant répondu**



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Résultats



- **Système de dérogation différent selon les départements :**
  - Délai de traitement de la demande différent selon les départements : de 1 jour à 6 mois
  - Procédure pour la demande de dérogation d'âge différente selon les départements :
    - ✓ Certificat médical
    - ✓ Rapport social détaillé
    - ✓ Avis de la MDPH ?
  
- **Conséquences différentes des dérogations selon les départements :**
  - La dérogation d'âge entraîne l'autorisation pour une personne de bénéficier d'un lit d'EHPAD **et** de bénéficier de l'APA
  - La dérogation d'âge entraîne l'autorisation pour une personne de bénéficier d'un lit d'EHPAD **mais pas** de bénéficier de l'APA



# Conclusions de l'étude auprès des CG



- Larges différences de prise en charge administrative des personnes MAJ
- **Grandes disparités** entre les différents conseils généraux concernant le traitement des demandes de dérogations d'âge pour les personnes MAJ
- Absence de statistiques globales au niveau départemental concernant l'hébergement des personnes MAJ
- **Informations mal connues** (même des professionnels), difficiles à obtenir, et non homogènes d'un département à l'autre



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011



# Conclusion générale

*Aspects médico-sociaux et administratifs de l'hébergement*

- Manque d'informations sur les possibilités d'hébergement et les modalités pour y accéder
- L'hébergement fait suite à un parcours long et éprouvant pour la personne malade et ses proches

*Une clarification et une simplification du parcours médico-social et administratif des personnes MAJ apparaît nécessaire.*



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011





*Merci de votre attention*

**Thibault Rousselot**

[thibault.rousselot@chru-lille.fr](mailto:thibault.rousselot@chru-lille.fr)



Colloque national Hébergement malades jeunes • Lille, 16 mai 2011

